







Animation du site Natura 2000 FR7200669 « Vallon de la Sandonie » Comité de Pilotage

Bilan 2018

Discussions/Echanges





Introduction



Déroulement de la réunion

- 1. Rappel: contexte et localisation du site
- 2. Information et communication
- 3. Mesures contractuelles non agricoles
- 4. Suivis des populations de chauves-souris
- 5. Appui territorial
- 6. Mesures Agro-environnementales (MAEC)
- 7. Poursuite animation du Docob 2019/2020

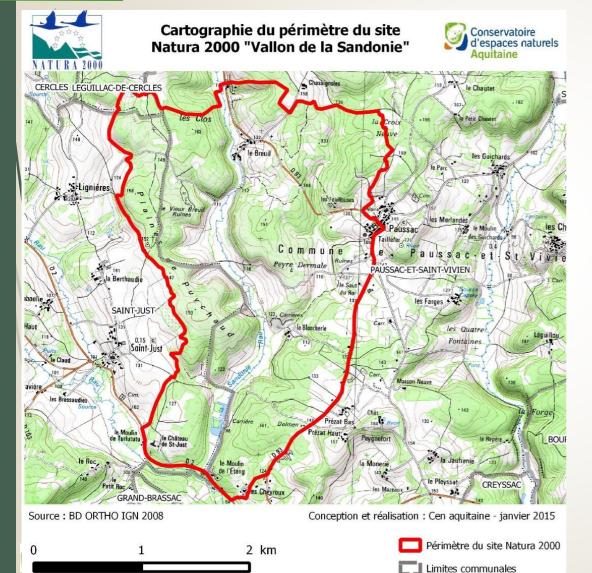


Rappel: contexte et localisation du site



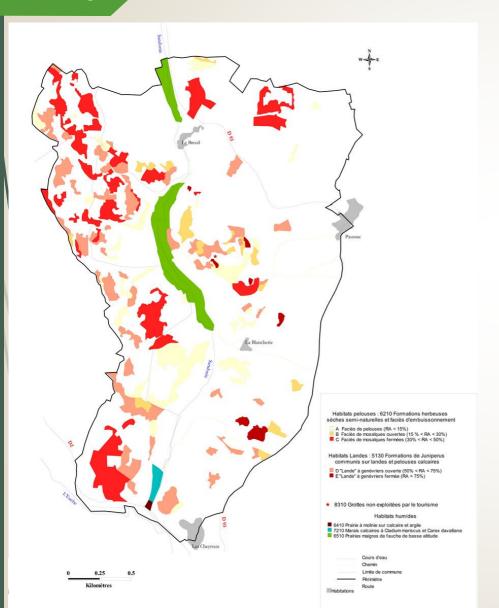
3

Généralités



- Site: Vallon de la Sandonie FR7200669
- Surface: 668 ha
- Commune : 3 communes concernées : Léguillac-de-Cercles, Paussac-et-Saint-Vivien, Saint-Just
- 15 espèces d'intérêt (mammifères, insectes...)
- 5 habitats de milieux secs
- 4 habitats de milieux humides
- 1 habitat de grotte

Formations végétales



Habitats naturels:

- pelouses calcaires karstiques (6110*)
- végétation chasmophytique des pentes rocheuses calcaires (8210)
- formations herbeuses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement calcaires (6210)
- formations à Juniperus communis sur landes et pelouses calcaires (5130),
- formations stables à Buxus sempervirens des pentes rocheuses calcaires (5110).
- prairies maigres de fauche de basse altitude (6510)
- mégaphorbiaies eutrophes (6430)
- prairies à Molinie sur calcaire et argile (6410),
- marais calcaires à Cladium mariscus et Carex davalliana (7210*).
- grottes non exploitées par le tourisme (8310).

1. Rappel: contexte et localisation Historique du site

- 31/03/1999 : 1ère proposition Site d'intérêt communautaires » (pSIC)
- ▶ 21/08/2006 : Arrêté de désignation du site Natura 2000 « Vallon de la Sandonie »
- Le Document d'Objectifs, élaboré par le Cen Aquitaine en tant qu'opérateur, a été validé par le Comité de pilotage (COPIL) en **2004**.
- Suite à l'élaboration du Docob, les collectivités locales ont laissé la présidence du Copil et le pilotage de l'animation aux services de l'Etat (DDT 24).
- Le DOCOB fait l'objet d'une animation depuis
 2007, conduite par le Cen Aquitaine.



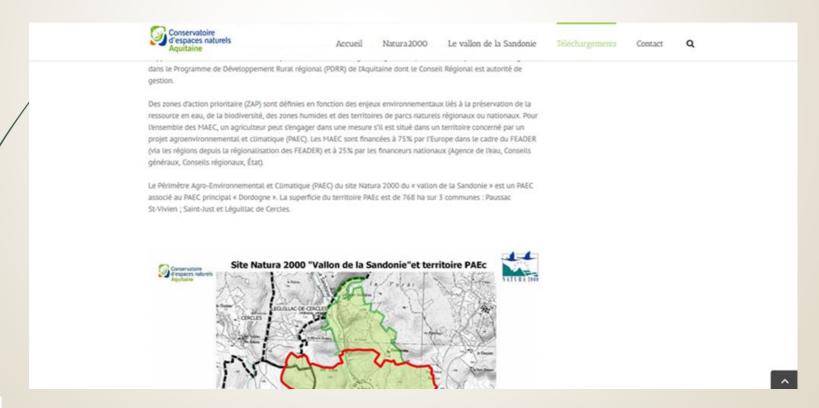






2. Information et communication 2.1. Site internet

Mise à jour et harmonisation du site internet en cours : http://www.cen-aquitaine.fr/natura2000/sandonie/





2. Information et communication 2.2. Autres

Relance téléphonique

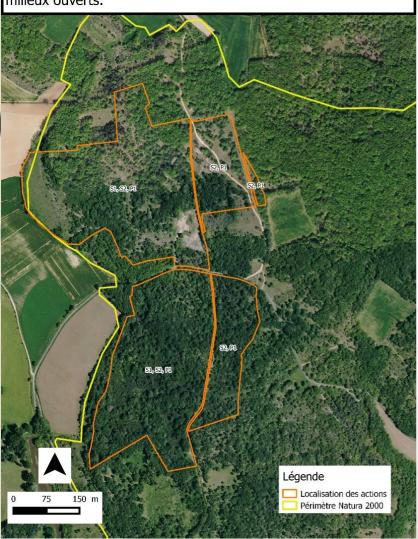
 Rencontre avec 3 propriétaires ciblés pour étudier les projets de contrat Natura 2000





11

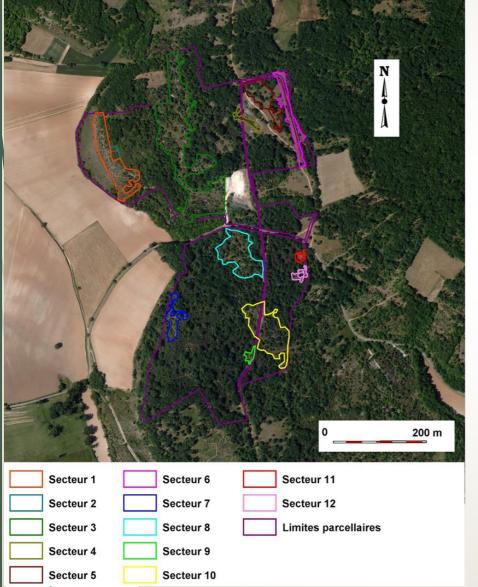
Site Natura 2000 FR7200669 "Vallon de la Sandonie" Localisation des actions du Contrat Natura 2000 d'entretien des milieux ouverts.



3.1. Actions de gestion

- Poursuite du contrat d'entretien des milieux ouvert partie Nord et Sud des Plaines St Just
- Rédaction d'une demande d'avenant au contrat Natura 2000 pour décaler l'action de gestion d'entretien mécanique et prestater la mission de gardiennage du troupeau

12



3.1. Actions de gestion

Deux types d'opérations ont été réalisées à l'automne 2018 :

- Chantier d'entretien des milieux ouverts par gyrobroyage ou débroussaillage léger (\$3, 8,10)
- Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts (\$1 à 12 sauf \$7)

3.1. Actions de gestion

Entretien mécanique en 1er au 11 octobre 2018







3.1. Actions de gestion

Automne 2018 : Gestion par pâturage du 19/10 au 15/11 avec 52 brebis.

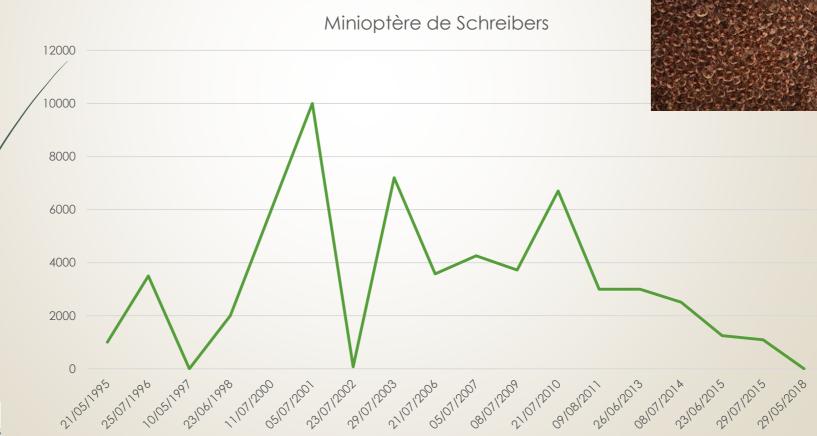








Suivi de la faune : Suivis Minioptères de Schreibers en été
 Colonie de mise bas disparue depuis 2016





 Suivi de la faune : Suivis Murins à oreilles échancrées en hibernation





Suivi de la faune : Suivis Grands rhinolophes en hibernation
 Colonie d'hibernation non présente en 2016 et 2017





- Les populations de chiroptères se porte globalement mal
- Observation de dérangement



- Une rencontre avec le propriétaire du gouffre est prévue cet hiver
- Prévoir des visites ONCFS ?



5. Appui territorial



5. Appui territorial

- Discussions avec le Syndicat de rivière sur la gestion des berges et du cours d'eau en lien avec les habitats à Ecrevisse à pattes blanches. Travaux de restauration sur Léguillac-de-Cercles en amont du périmètre du site Natura 2000 en lien avec le PRA écrevisse.
- Point d'information sur les travaux + suivi





5. Appui territorial

Appui technique auprès du CD24 sur le projet de continuité écologique en faveur des mammifères semiaquatiques au niveau du franchissement de la RD2





6. Mesures Agro-environnementales (MAEC)

6.1. Campagne 2018

- Pas de PAEC en 2018 mais suivi des MAEC engagées
- Révision des 3 notices MAEC engagées en 2016
- Rédaction du PAEC 2019







Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC)

Programme Agro-Environnementale & Climatique

Objectif du PAEC sur un site Natura 2000 ?

Donner la **possibilité** aux **agriculteurs** de **contractualiser** des mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC) en faveur des enjeux du Document d'objectifs Natura 2000.

Développer un **outil** qui **aide financièrement** les **agriculteurs** qui **souhaitent s'engager.**





PROJET AGRO-ENVIRONNEMENTAL ET CLIMATIQUE DU VALLON DE LA SANDONIE 2019

Site Natura 2000 FR 7200669 Vallon de la Sandonie



Opérateur PAEC : Chambre d'Agriculture de la Dordogne Animateur NATURA 2000 : Conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine

20 novembre 2018





La Nouvelle-Aquitaine et L'Europe aaissent ensemble pour votre Territoire







Programme Agro-Environnementale & Climatique

Qu'est-ce qu'un PAEC?

- > MAEC: 2nd Pilier PAC
- Règlement (UE) N°1 305/2013 (RDR3) : Soutien du développement rural par le fond européen agricole pour le développement rural (**FEADER**)
- > Document Cadre Nationale : **DCN**
- ➤ Programme de développement rural régional (PDRR) « 2014-2020 » validé en Aquitaine (MAEC mesure 10.1)
- > 3 ans de contractualisation « 2019 2020 2021 »





PROJET AGRO-ENVIRONNEMENTAL ET CLIMATIQUE
DU VALLON DE LA SANDONIE
2019

Site Natura 2000 FR 7200669 Vallon de la Sandonie



Opérateur PAEC : Chambre d'Agriculture de la Dordogne Animateur NATURA 2000 : Conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine

20 novembre 2018









Mesures Agro-Environnementales & Climatiques

Qu'est-ce qu'une MAEC?:

- ➤ Définie comme la combinaison d'un ensemble d'obligations et d'une rémunération : 5 ans
- > PAEC : liste de MAEC éligibles sur un territoire
- Rémunération calculée selon les coûts supplémentaires, manques à gagner et coûts induits liés à la mise en œuvre des pratiques agroenvironnementales
- Favoriser la mise en œuvre de **pratiques agricoles favorables à l'environnement**



✓ Exploitant agricole volontaire

Planning de mise en œuvre Dépôt du PARC alidation des DOCOB examen en CRAE Instruction et Phase d'animation **Mesures Agro**du Projet Agro-**Environnementales** Environnemental et disponibles Climatique (PAEC) **Diagnostics** 15 mai **PAEC PAEC**

20 nov.

2018

2019 -

2021

30 mars

2019

parcellaires

2019

2015 -

2017

Mai

2008

MAE : bilan du passé

Souscriptions (ha)	2008 - 2011	2015 - 2017
Conversion de terres arables en prairies		9
Retard de fauche + 0 N		59
Ouverture de lande		1
Entretien de lande		2
TOTAL surface	37 ha	71 ha
Nombre de demandes	10	13

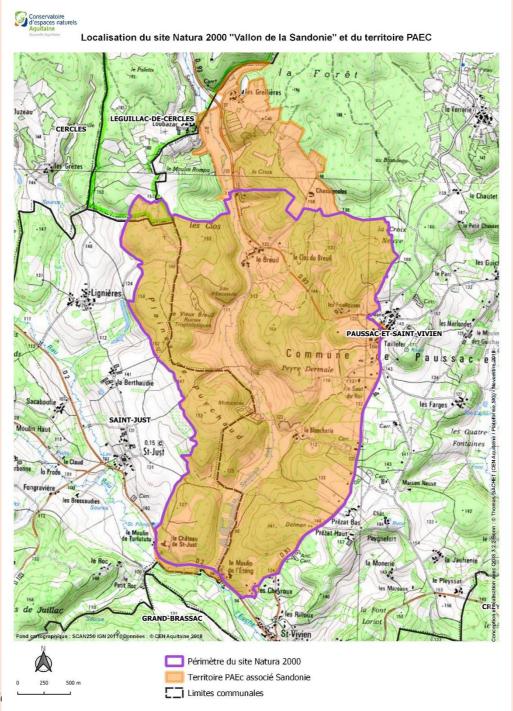
MAE : bilan du passé

Souscriptions (ha)	2008 - 2011	2015 - 2017	
Conversion de terres arables en prairies		9	
Retard de fauche + 0 N		59	
Ouverture de lande		1	
Entretien de lande		2	
TOTAL surface	37 ha	71 ha	
Nombre de demandes	10	13	
TOTAL financier	67 400 €	75 760 €	

PAEC et MAEC : un outil co-construit

Proposition d'un périmètre d'éligibilité à ces MAEC :

- Définition d'un périmètre d'éligibilité aux MAEC cohérent = Périmètre du PAEC
- Périmètre du PAEC : 768 ha projet d'extension sur Léguillac de Cercles : ABANDONNE

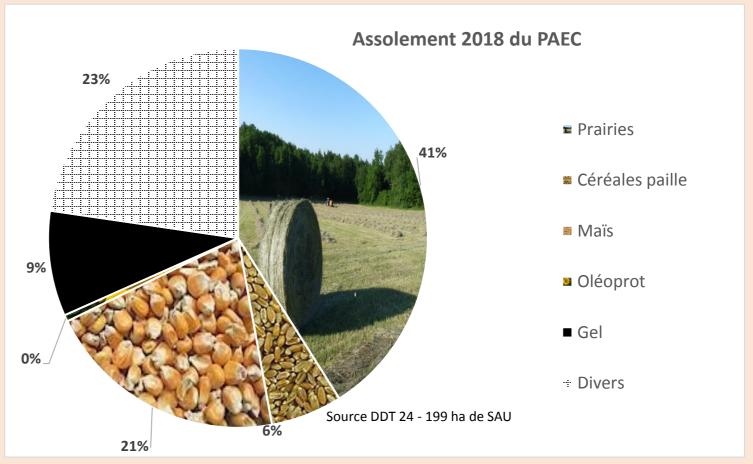


PAEC et MAEC : un outil co-construit

Assolement du PAEC:

> SAU: 200 ha (26 %)

157 ilots PAC – 11 agriculteurs



Proposition de MAEC « Vallon de la Sandonie » 4 déc 2018 CA24 - CEN

Milieu	Intitulé complet de la mesure	Montant (€/ha)
Parcelle en culture	Conversion des terres arables en prairie	304
Prairie de fauche	Gestion des prairies par retard de fauche (30 j = 15 juin)	172
Prairie de fauche	Gestion des prairies par retard de fauche (20 j) et absence de fertilisation azotée	165
Pelouse calcaire	Ouverture de pelouses en déprise et absence de fertilisation azotée	292
Pelouse calcaire	Maintien de l'ouverture des pelouses et milieux associés par gestion pastorale et absence de fertilisation azotée	82

MAEC 1 : Conversion de terre arable en prairie

- Implanter une prairie (avant le 15 mai de l'année de la demande) sur parcelle déclarée en culture en 2018
- respecter les couverts autorisés (pas de légumineuse pure)
- Maintenir la prairie 5 ans
- Enregistrement des interventions
- •0 N (minéral et organique)

MAEC 2 : Gestion des prairies par retard de fauche

- Fauche autorisée à partir du 15 juin
- Interdiction de déprimage
- Interdiction de retournement de la prairie
- Enregistrement des interventions
- Interdiction des produits phytosanitaires

MAEC 3: Gestion des prairies par retard de fauche et 0 N

- Fauche autorisée à partir du 5 juin
- Interdiction de déprimage
- Interdiction de retournement de la prairie
- Enregistrement des interventions
- Interdiction des produits phytosanitaires
- pas de fertilisation azotée

MAEC 4 : Ouverture de pelouse en déprise et 0 N

- Diagnostic par le CEN
- Début des travaux : 1^{er} juillet de l'année d'engagement
- Travaux d'ouverture
- Travaux d'entretien
- Enregistrement des interventions
- Interdiction des produits phytosanitaires
- pas de fertilisation azotée

MAEC 5: Maintien de l'ouverture des pelouses et 0 N

- Elimination mécanique ou manuelle des ligneux et autres végétaux indésirables
- Interdiction de retournement de la prairie
- Enregistrement des interventions
- Interdiction des produits phytosanitaires
- pas de fertilisation azotée

PAEC et MAEC : un territoire avec des Questions

- Engagement de 5 ans (ex 2019 2023)
 Attention aux terres en fermage
- ➢ Rémunération par Ha et par an → déclaration à la PAC
- > Financement par 75% FEADER et 25% ETAT
- ➤ Minimum de 300 € / ans et max de 10 000 € / an par exploitation
- Cahiers des charges / MAEC et définition des clauses de contrôle / sanction



PAEC et MAEC : un territoire avec des Questions

- > 11 Agriculteurs concernés
 - ✓ 1 Exploitation en agriculture biologique?
 - ✓ Certifications AREA?
- > Gestion des prairies : habitude sur le territoire?
 - ✓ Dates de fauche ?
 - ✓ Jusqu'à quelle date la fauche est encore acceptable?
 - ✓ Dates de pâture ?
 - ✓ Fertilisation ? Type? UN utilisée ?
 - ✓ Pâturages bovins / ovins / autres?

7. Poursuite animation du Docob 2019/2020



7. Poursuite animation du Docob 2019/2020

- Révision de la charte, suivi du contrats Natura 2000 et proposition d'un nouveau contrat
- Réalisation des diagnostics MAEC
- Suivis des populations de chauves-souris
- Mise en œuvre d'une action de sensibilisation : journée de sensibilisation
- Poursuite des discussions avec le Syndicat rivière pour prise en compte des enjeux écologiques
- Accompagnement des projets et de leur éventuelle évaluation des incidences en lien avec les services de l'Etat.











Le Conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine et la Chambre d'agriculture de la Dordogne vous remercie de votre attention!









A votre disposition!



- Informations complémentaires
- Diagnostics de parcelles Propositions de MAEC
- Propositions de contrats
- Propositions de chartes

CEN Aquitaine

21, rue de la Libération 24 400 Mussidan

Tél: 05 53 81 39 57

v.labourel@cen-aquitaine.fr

Chambre d'Agriculture

Bureau de Ribérac 24 600 Ribérac

Tél: 05 53 92 47 50

Philippe.brousse@dordogne

.chambagri.fr



